

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis

Canton de
Crépy en Valois

Trésorerie de Crépy-en-Valois

MAIRIE DE FEIGNEUX

4, Grande Rue - 60800 FEIGNEUX
☎ 03 44 59 03 05 Fax: 03 44 87 25 46

Extrait du registre des délibérations de la commune de FEIGNEUX Séance du 13 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le treize septembre, à vingt heures vingt minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Feigneux, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances.

Présents : CVALETTI Véronique, Maire,
HURAUX Patrice, WAECHTER Rodolphe, GENON Francis, adjoints,
JULIEN Louise, JOURDAIN Valérie, TESSON Jérôme, BEDU Didier, BONTE
Alexandre, OLY Frédéric, GAVOIS Olivier, conseillers.

Secrétaire de séance : JULIEN Louise

Nombre en exercice : 11

Nombre présents : 11

Nombre de votants : 11

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2019.

2019/27 : Décision modificative n°1/2019 au budget communal.

En préambule, Mme le Maire indique qu'après recouvrement de la totalité des loyers par l'ex locataire du 01 rue Elisabeth Hurau, la caution doit lui être reversée.

Par ailleurs, suite à l'emprunt contracté, des frais de dossier sont à régler à imputer en section de fonctionnement au compte 627 pour un montant de 540€.

Compte tenu de la nécessité de procéder à des réajustements budgétaires, Mme le Maire propose la décision modificative suivante :

022 : Dépenses de fonctionnement : dépenses imprévues : -1190€

021 : virement de la section de fonctionnement : 650€

023 : virement à la section d'investissement : 650€

➤ Dépenses investissement : compte 165 : +650€

➤ Dépenses de fonctionnement : compte 627 : services bancaires: + 540€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents valide les écritures établies ci-dessus et acte cette décision modificative n°1/2019 au budget communal.

2019/28 : Autorisation de signature de la convention avec le SEZEO pour les travaux d'enfouissement coordonnés des réseaux BT-EP et Telecom rue de Crépy.

Madame le Maire informe que suite aux travaux du renforcement du réseau d'éclairage public, rue de Crépy, une convention de mandat est nécessaire avec le SEZEO.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents autorise Mme le Maire : Véronique CAVALETTI à signer les conventions nécessaires avec le SEZEO concernant les travaux énoncés ci-dessus ainsi que tous documents afférents à ces travaux.

Questions diverses :

1-Prochains rendez-vous : Invitations :

➤ ***Aéroclub de Crépy-en-Valois/Feigneux le dimanche 15/09/2019***

➤ ***Bénédiction de la Cloche à l'église d'Eméville le samedi 21 septembre 2019 à 16h.***

➤ ***Jours de fête les 21 et 22 septembre 2019 au stade de Feigneux.***

2- Travaux salle MJC/Pierre Grimaud : extension de la bibliothèque et rénovation thermique de la salle sont sur le point de se terminer. Madame le Maire remercie Mr Genon Francis pour le suivi du chantier tout l'été.

3- Travaux place E. Huraux : de la même manière, les travaux sont sur le point d'être terminés : Madame le Maire remercie Mr Huraux Patrice pour le suivi du chantier.

4- Rendez-vous entre les services de l'Etat, la commune et un propriétaire foncier. Suite à une demande d'exploitation de coupes de bois sur le Hameau de Morcourt, et à une problématique liée à l'évacuation des grumes, une solution avait été apportée en 2016 par la commune. Cependant le propriétaire foncier a changé d'avis et ne souhaite pas suivre la proposition d'enlèvement qui avait été actée en 2016. C'est pourquoi, à sa demande, un rendez-vous sur place a eu lieu ce vendredi avec les services de l'Etat qui ont pris acte de la problématique topographique du Hameau.

5- Arrêté concernant le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés : Madame le Maire informe le conseil qu'il revient à chaque commune de prendre un arrêté de mise en application du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés.

6- Entretien espace communal boisé : Un arbre communal sente Renard sera coupé. Dans le même temps une réflexion globale d'entretien des chemins de la Vallée a été évoquée pour la prise en compte financière lors de l'établissement du prochain budget.

7- Projet de mise en place d'un élévateur pour accès à l'étage de la salle communale : un devis a été établi. Son coût s'élèverait à environ 23 000€ TTC. D'autres devis seront établis.

Fin de séance 23h10